

Les élus antiracistes ne peuvent que s'opposer à la condamnation de la campagne BDS

Le CRIF (Conseil soi-disant Représentatif des Institutions Juives de France) et le gouvernement français cherchent désespérément à protéger le régime raciste, colonial, et d'apartheid israélien et à détourner l'attention de l'opinion publique du sort tragique du peuple palestinien.

Déjà le CRIF avait écrit aux maires des grandes villes pour les inviter à condamner la Campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre Israël jusqu'à ce que cet Etat se conforme au droit international)

La Campagne BDS France avait réagi en diffusant cette lettre : <http://www.bdsfrance.org/lettre-aux-maires-des-grandes-villes/>

Depuis lors Manuel Valls n'a cessé de diffamer la Campagne BDS en faisant croire qu'elle est antisémite, alors qu'il s'agit d'un mouvement citoyen antiraciste et non violent pour le respect des droits d'un peuple que l'Etat d'Israël veut rayer de la carte, humilie, réprime, persécute et dépossède impunément. Ainsi que nous l'avons souligné dans divers communiqués, notre gouvernement par sa politique de soutien à l'Etat d'Israël, par son amalgame entre le mouvement BDS, l'antisémitisme et le terrorisme, par l'assimilation de l'ensemble des Juifs à la politique israélienne, porte comme le gouvernement israélien une lourde responsabilité dans le développement de l'antisémitisme.

Divers partis politiques veulent à présent interdire BDS sur le territoire de leur commune, dont le Parti Républicain et ses alliés à Paris.

Alors que l'exécutif du Conseil de Paris a refusé ce souhait, ils reviennent à la charge dans les arrondissements. Dans certains ils sont majoritaires et dans d'autres ils espèrent (non sans raison) l'appui d'élus de gauche.

C'est ainsi qu'ils ont déposé des vœux dans ce sens dans les conseils d'arrondissement des 5^e, 6^e, 13^e et 14^e arrondissements.

La Campagne BDS, scandalisée par ce comportement de nombreux élus, qui prétendent être attachés aux droits humains, propose aux élus soucieux du respect des droits de l'Homme et du droit international de présenter les vœux suivants :

LES CONSEILS MUNICIPAUX SOLIDAIRES DES DROITS DES PEUPLES ET DES DROITS HUMAINS

Vu les nombreuses résolutions de l'ONU condamnant la colonisation des territoires palestiniens,

Vu la résolution 194 pour le droit au retour des réfugiés palestiniens,

Vu les résolutions condamnant le blocus de Gaza,

Considérant que le gouvernement français soutient la politique raciste et coloniale israélienne,

Considérant que son premier ministre pratique délibérément l'amalgame entre le mouvement BDS, l'antisémitisme et le terrorisme,

Considérant que ledit premier ministre prend la responsabilité d'assimiler l'ensemble des Juifs à des supporters d'un régime colonial et d'apartheid,

Considérant que par ce comportement il participe ouvertement à un accroissement de l'antisémitisme,

Considérant que par les mesures consécutives à l'état d'urgence il créé un climat nauséabond,

Considérant que par sa politique du « 2 poids 2 mesures » il génère un climat d'insécurité,

LES CONSEILS MUNICIPAUX SOLIDAIRES DES DROITS DES PEUPLES ET DES DROITS HUMAINS déclarent :

Le mouvement BDS est la condamnation légitime d'un Etat colonial qui bénéficie depuis trop longtemps d'une large impunité,

Il affirme clairement son identité citoyenne antiraciste et non violente,

Il relève de la liberté d'expression,

Il pourra donc librement se poursuivre sur le territoire relevant de notre autorité

Le 1^{er} février 2016, la Campagne BDS France